



Informations – Femme allaitante

L'allaitement n'est pas une contre-indication à la réalisation d'une TEP, mais des mesures doivent être prises.

Avant l'examen :

- Merci de nous tenir informées afin que nous vous expliquions les mesures à prendre.
- Vous pouvez tirer votre lait et le conserver pour utilisation ultérieure.

Après l'examen :

- Le lait produit pendant les 12 heures suivant l'injection du radiotracer doit être éliminé.
- L'allaitement doit être suspendu pendant 12 heures.
- Pendant ce laps de temps, vous pouvez utiliser le lait tiré avant l'injection du radiotracer ou du lait artificiel.

En cas de question, nous pouvez nous appeler au 03 68 41 92 65

